



Droit de licenciement fonction publique

Par aramis57

Bonjour,

J'ai une question qui me trotte dans la tête. Ma situation je suis en procédure de divorce, qui se passe très mal. Mon ex conjoint vient de porter plainte contre moi et à lancer une procédure d'injonction d'éloignement à mon encontre. Jugement prévu en janvier.

Je suis secrétaire en mairie et j'ai entendu que si le jugement m'est défavorable et donc inscrit dans le casier judiciaire, mon employeur aura le droit de me licencier.

On t'il le droit de me licencier?